

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS-CLUB SAINT-MAURICE, CLUB-HOUSE VENDREDI 26 JUIN 2020

Le PDF de la présentation Powerpoint présentée lors de l'AG est disponible sur le site internet du club : [www.tcst-maurice.com](http://www.tcst-maurice.com). Ce PV se veut complémentaire et comporte les décisions prises par l'assemblée.

## 1. Rapport du président et Procès-Verbal de la dernière assemblée

Le président, David Frossard, ouvre l'assemblée à 18h35 et remercie les membres présents.

Il prie l'assemblée de se lever pour une minute de silence, en hommage à Michel Trombert et Olivier Tosi.

David demande de faire circuler la liste des présences, d'autant plus nécessaire cette année pour la traçabilité Covid-19. Elle est rendue avec 27 signatures, les 6 membres de comité compris. Il passe en revue la liste des excusés.

David mentionne les 2 événements « nouveaux » ayant marqué cette saison : la fête nationale et l'assemblée de l'ARVst et remercie chaleureusement les bénévoles, le comité ad hoc pour la fête nationale ainsi que Raphy Coutaz pour l'organisation de l'ARVst.

David mentionne également 2 nouveautés au niveau sportif : le programme Kids Tennis dispensé lors des cours juniors et le Chablais Trophy qui regroupe les tournois de clubs du chablais valaisan et vaudois, un classement final est effectué à la fin de saison.

Le procès-verbal de l'AG du 16 mars 2019 étant disponible sur le site Internet du tennis-club, le président propose, s'il n'y a pas de commentaires, de l'approuver. PV approuvé et validé.

David remercie les membres du comité pour l'ensemble du travail accompli.

## 2. Rapport des membres du comité

### 2.1 Responsable technique, PerceventDucrest

#### Interclubs

Percevent dresse le bilan des interclubs 2019 :

- Equipe Dames (2<sup>e</sup> ligue) : 1<sup>ère</sup> de groupe, échec en promotion → maintien
- 1<sup>ère</sup> équipe messieurs (2<sup>e</sup> ligue) : 1<sup>er</sup> de groupe, promotion gagnée → promue
- 2<sup>ème</sup> équipe messieurs (2<sup>e</sup> ligue) : dernier de groupe, relégation gagnée → maintien
- 3<sup>ème</sup> équipe messieurs (3<sup>e</sup> ligue) : 1<sup>er</sup> de groupe → promue
- Messieurs 35+ (2<sup>e</sup> ligue) : 2<sup>e</sup> de groupe, échec en promotion → maintien

De l'histoire du club, il s'agit de la première année sans équipe en 3<sup>ème</sup> ligue pour la saison prochaine.

### Cours juniors

Tendance à la baisse: 18 participants en 2019 et 15 participants en 2020.

Le programme de formation Kids Tennis pour les jeunes de 5 à 12 ans proposé par Swisstennis est satisfaisant. Le tournoi kids tennis aura lieu le 13 septembre 2020, au Tennis club de St-Maurice.

### Cours d'été 2020

4 inscriptions, 7 cours d'une heure dispensés par Jessica Morisod et Nicolas Studer. Percevent les remercient.

## 2.2 Responsable animation, Grégory Douilly

### Fête nationale :

Une belle fête, bonne affluence sous une météo clémente. Système de vaisselle réutilisable et bracelets électroniques ont été concluants. Remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à son organisation et en particulier au comité ad hoc.

### AG de l'ARVst :

Le TC St-Maurice a accueilli, en novembre 2019, l'AG de l'ARVst (association valaisanne de tennis), au foyer franciscain. Un grand merci à Raphy Coutaz et ses bénévoles pour la parfaite organisation de la soirée.

### Les journées traditions :

Se sont bien déroulées : apéro d'ouverture, journées interclubs, brisolée (châtaignes offertes par Jean-Luc Debrot que l'on remercie).

### Tournoi des Marais :

Belle participation : 121 participants, on est dans la moyenne, un nombre adéquat pour la planification des matchs.

Le tournoi des Marais fait partie du Chablais Trophy (1<sup>ère</sup> édition cette année). 2<sup>ème</sup> édition en 2020.

On note un tableau R2-R5 très relevé. On n'avait rarement vu d'aussi bons classements lors des éditions précédentes.

4 membres du club en finale: Sandrine Coutaz chez les dames, Guillaume Frossard vs Stéphane Sanchi dans la catégorie R6/R9 et Grégory Douilly en 35+ R7/R9.

### Activités 2020 :

En raison du Covid-19, les activités de début de saison ont été annulées ou reportées.

**Le tournoi défi** 2<sup>ème</sup> édition qui dure toute la saison (en 2019 : 15-20 matchs disputés), pas de classements, matchs amicaux qui permettent d'affronter des membres du club.

**1<sup>er</sup> août** : en raison de l'impossibilité (Covid-19) d'organiser un grand rassemblement pour la Fête Nationale 2020, la Municipalité a décidé de procéder à une tournée des quartiers le samedi 1er août, accompagnée de l'Agaunoise, afin de proposer un moment de convivialité aux habitants, en petits groupes. Une halte sera prévue au TC St-Maurice pour la portion Nord d'Epinassey.

**Tournoi des marais** : le date a été avancée en 2<sup>ème</sup> semaine d'août en raison du report des IC qui se dérouleront à fin août/septembre. Le tournoi se déroulera sur une semaine pour ne pas empiéter sur les autres tournois de la région.

## 2.3 Caissier, Frédéric Rey-Bellet

### Bilan :

Bénéfice record de 10'983.- en 2019. Notamment grâce à la fête nationale (7'500.-), au tournoi des marais (5'000.-).

Bonne année sponsoring également (bâches + 1'500.- grâce au carnet de fête pour l'AG de l'ARVst).

Les cotisations restent toujours notre principale source de revenu (60%).

Le remboursement de la dette sur la rénovation des terrains s'élève toujours à 15'000.-/an. La dette actuelle sur les terrains est de 86'000.-

### Passifs-actifs :

42'693 en banque au 31.12.2019 (+ 17'000.- en 2 ans) ce qui nous maintient dans une situation confortable.

La réfection du site internet sera amortie sur plusieurs exercices.

### Charges :

Les charges sont en légère augmentation.

Un nouveau libellé dans les charges : le défibrillateur

L'intérêt du crédit de construction sera plus bas pour 2020 (1.18% vs 2.9%).

### Produits :

Les cotisations sont stables à environ 30'000.-

Marc Bossonnet demande si avec les bénéficiaires on ne pourrait pas baisser la dette des courts. L'investissement est plutôt prévu pour d'autres projets que pour amortir la dette. Mais un calcul est tout à fait envisageable.

### Vérificateurs de comptes (Jean-Marc Studer et Damien Coutaz):

Damien Coutaz annonce que les vérificateurs de comptes ont vérifié les comptes, en date du 7 mars 2020. Ils ont constatés une parfaite concordance des écritures avec les pièces comptables présentées.

Il constate, un montant de 44'000.- en caisse et une avance de 2 ans sur le remboursement de la dette pour la rénovation des courts, ce qui est réjouissant.

L'amortissement comptable reste à un très bon niveau (18'300.-)

Il propose d'approuver les comptes

L'AG approuve les comptes tels que présentés.

### Cotisations 2020 :

Le comité propose de garder les cotisations inchangées mais d'accorder un rabais (selon tableau présenté), pour les membres qui le souhaitent, en raison de l'ouverture de saison retardée due au Covid-19. Ce que l'assemblée approuve.

Jean-Luc Debrot souligne la bonne réflexion du comité sur le rabais accordé mais stipule que comme toutes entreprises, les charges restent donc il espère une certaine compréhension de la part des membres à soutenir le club avec le montant de la cotisation standard.

### Budget 2020 :

Probablement peu voir pas de bénéfices pour 2020 : légère baisse du revenu des cotisations (rabais accordé pour Covid-19) ; tournoi des marais qui se déroulera sur 1 semaine au lieu de 2 et pas à la même période ; pas d'organisation de fête nationale.

Et ce, malgré une baisse des charges en raison de la baisse du taux hypothécaire.

Le budget est accepté par l'assemblée.

### Investissements 2020 :

Le comité avait prévu d'investir 12'400.- en 2019. Cependant, seul 2'200.- ont été dépensés.

Le comité propose d'investir environ 14'000.- en 2020 pour :

- aménagements cuisine (réalisé début 2020, 4'500.-)
- réfection des serrures des courts (réalisé début 2020, 1'050.-)
- recâblage des installations électriques des courts
- divers (casiers, parasols personnalisés, rafraîchissement des façades du club-house)

Le plan d'investissement est approuvé par l'assemblée.

## 2.4 Secrétaire, Sandrine Coutaz

### Admissions-démissions :

15 démissions et 12 admissions reçues en 2019.

Les nouveaux membres sont approuvés par l'assemblée.

Le club compte 198 membres au 31.12.2019.

Sandrine profite de l'occasion pour rappeler qu'il y a la possibilité de recevoir les factures par e-mail en lieu et place du courrier postal. Les membres qui le souhaitent peuvent nous en faire la demande.

## 2.5 Responsable communication, Nicolas Coutaz

Le nouveau site internet a été mis en ligne.

Développement publicitaire avec flyers pour Lavey-les-Bains et brochures informatives pour l'OT et les sponsors.

Pour 2020, continuité du développement de l'identité du club (parasols, stickers sur façades).

## 3. Renouvellement du comité

Après 4 ans au comité, Dyonis Cheseaux présente sa démission. Le comité le remercie pour le travail effectué.

C'est également la dernière année au comité pour Nicolas Coutaz et Percevent Ducrest.

Frédéric Rey-Bellet, actuel caissier indique que si quelqu'un est intéressé, il laisse également sa place après ses nombreuses années.

Nous sommes donc à la recherche de 2 nouveaux membres de comité d'ici l'AG 2021.

Vice-présidence : suite à la démission de Dyonis Cheseaux, le comité vous propose :

- Grégory Douilly

L'assemblée approuve

## 4. Divers

### Réfection cuisine :

Début 2020, a été installé un lave-vaisselle, un four et plaques de cuisson électriques.

Un tri de la vaisselle a été effectué et l'achat de quelques nouveaux ustensiles (verres, assiettes, etc...).

Le comité encourage à bannir l'utilisation de la vaisselle jetable lors des diverses manifestations du club (interclubs, tournois, soupers).

### Défibrillateur :

Les 3'500.- mis au budget n'ont pas été utilisés car l'appareil n'a pas été acheté mais est mis à disposition par Cœur Wallis, on n'en est donc pas propriétaire.

Le défibrillateur se trouve en dehors des nos installations (sur le grillage côté voie de chemin de fer) et est ainsi à disposition de toute la population.

Les frais de raccordement électrique ont été pris en charge de moitié par la commune.

La location de l'appareil est de 150.-/an.

### Padel :

L'année passée vous avait été présenté un projet de Padel. Après étude effectuée, le budget pour sa réalisation est d'environ 145'000-170'000.

Le projet est pour le moment mis en stand-by au vu du montant.

### Stand à Carnaval :

Il y aurait la possibilité de tenir un bar à Carnaval pour un bénéfice escompté d'environ 2'000.-

Il faudrait environ 25 bénévoles répartis sur 3 soirs.

Le sujet est soumis en votation à l'assemblée : 10 votes pour. Personne contre l'idée.

Le comité va se pencher sur le sujet.

### Remarques des membres:

Jean-Luc Debrot : demande s'il pourrait y avoir une « formation/information » sur comment utiliser le défibrillateur ?

Le comité ayant demandé à Cœur Wallis de pouvoir avoir des explications sur l'utilisation de l'appareil, il leur a été donné comme réponse que lorsque l'on décroche l'appareil, une voix indique toutes les étapes à effectuer en cas de nécessité.

Catherine Frossard : stipule qu'il serait bien de faire passer l'info p.ex. dans l'Agaune info qu'il existe ce défibrillateur pour la population. Le comité en prend note.

Gabriel Frossard : demande ce qu'il en est du grillage endommagé par un véhicule ayant pris la fuite ?

La remise en état sera effectuée par les membres du club étant donné que nous avons une franchise de 1'000.- pour l'assurance.

Edith Dubois : mentionne qu'il serait bien de remplacer les globes des luminaires extérieurs qui sont cassés depuis un bon moment. Le comité en prend note.

Jean-Luc Debrot : mentionne que dans le quartier des plaintes de bruits (gueulées vers 23h), venant du tennis, ont été émises.

Le comité ayant eu vent de ces plaintes, les personnes concernées ont été avisées.

Il est relevé par l'assemblée qu'il serait bien de mettre une info à ce sujet (affiche au sein du club ou sur site lors de la réservation).

David remercie :

- Les sponsors,
- Les capitaines d'interclubs,
- Robert & Colette (les concierges)
- Les membres du comité
- Les bénévoles (fête nationale, tournoi des marais, journée corvées)
- Jessica Morisod
- Raphy et son équipe pour l'organisation de l'ARVst

19h35 David clôt la séance.

La secrétaire  
Sandrine Coutaz